



Dakar, le 07 MARS 2023

COMMUNIQUE DU CESAG RELATIF A L'HOMOLOGATION DE SES DIPLOMES PAR LE CAMES

Le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion informe le public que de fausses informations sur l'homologation de ses diplômes par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur sont actuellement en circulation dans une certaine presse et sur les réseaux sociaux.

Le CESAG est un établissement public international d'enseignement, de recherche et d'appui conseils, créé en octobre 1979 par la conférence des Chefs d'Etats de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEAO). À cet effet, il est de droit membre du CAMES et délivre des diplômes.

Les programmes du CESAG sont régulièrement depuis 2019 soumis au Programme de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes (PRED) du CAMES, selon la procédure du CAMES, et à la condition effective d'avoir diplômé une première cohorte.

En plus des dix-sept (17) diplômes du CESAG déjà homologués que vous pouvez consulter sur le site web du CAMES : https://www.lecomes.org/diplome_cames/web/site/repertoire, une liste de nouveaux diplômes est en cours de traitement pour solliciter une accréditation.

La qualité si chère au CESAG est une exigence d'excellence pour une institution qui se veut leader. Par conséquent, l'Unité en charge de l'Assurance Qualité ne ménage aucun effort pour se conformer à toutes les exigences de l'Agence Continentale d'Assurance Qualité qu'est le CAMES.

Au regard des informations infondées qui circulent et qui relèvent d'une stratégie savamment orchestrée à des fins de nuire à l'Institution dans un contexte spécifique, le CESAG se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs et complices de telles pratiques, et invite ses étudiants, parents d'étudiants, employeurs et autres partenaires à ne pas se faire abuser.

LE CESAG

